



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

-----  
**MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**  
-----

SECRETARIAT GENERAL  
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES INCLUSIVES (DEFIS)  
Coordination Inter-Régionale de Fianarantsoa

## **Avis d'Appel d'Offres Ouvert**

N° 002/2024-MINAE/SG/DEFIS/CIRFNR/PRMP-IH

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 09/04/2024 publié dans LES NOUVELLES, EXPRESS DE MADAGASCAR en date du 16/04/2024, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " **Aménagement des parcelles irrigables de 1 150 ha dans la Région Ihorombe répartie en deux lots. Lot 1 : (1) 50 ha dans le Périmètre Irrigué Antaniheta, Commune Rurale Sakalalina, District Ihosy ; (2) 100 ha dans le Périmètre Irrigué Anjasoatanimbary, Commune Rurale Satrokala, District Ihosy ; (3) 100 ha dans le Périmètre Irrigué Ankeniheny, Commune Rurale Analavoka, District Ihosy ; (4) 200 ha dans le Périmètre Irrigué Anakondro, Commune Rurale Satrokala, District Ihosy. Lot 2 : (1) 300 ha dans le Périmètre Irrigué Ilakakabe, Commune Rurale Ilakaka, District Ihosy ; (2) 400 ha dans le Périmètre Irrigué Mahabo, Commune Rurale Ilakaka, District Ihosy** " .

Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du Responsable : ANDRIAHARIMAHLEORAIBE Lova Samoelina (DEFIS)
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : Bureau de la DRAE IHOROMBE-Fanjakamandroso Ihosy

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1: deux cent cinquante mille Ariary (Ar250 000.00)
- Lot 2: cinq cent mille Ariary (Ar500 000.00)

libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à Bureau de la DRAE IHOROMBE-Fanjakamandroso Ihosy -Porte n°16 au plus tard le 29/11/2024 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1: sept millions Ariary (Ar7 000 000.00)
- Lot 2: dix millions cinq cent mille Ariary (Ar10 500 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.

9. Une visite de lieu est **obligatoire** , elle **sera** organisée comme suit:

| Lot | Lieu  | Date       | Heure   | Responsable            |
|-----|---|------------|---------|------------------------|
| 1   | Parcelle Antaniheta -Devant le Bureau de la DRAE Ihorombe face Kilibe Fanjakamandroso Ihosy       | 11/11/2024 | 07h30mn | PRMP IHB- DEFIS FIANAR |
| 1   | Parcelle Anjasoatanimbary -Devant le Bureau de la DRAE Ihorombe face Kilibe Fanjakamandroso Ihosy | 12/11/2024 | 07h30mn | PRMP IHB- DEFIS FIANAR |
| 1   | Parcelle Ankeniheny -Devant le Bureau de la DRAE Ihorombe face Kilibe Fanjakamandroso Ihosy       | 13/11/2024 | 07h30mn | PRMP IHB- DEFIS FIANAR |
| 1   | Parcelle Anakondro -Devant le Bureau de la DRAE Ihorombe face Kilibe Fanjakamandroso Ihosy        | 14/11/2024 | 07h30mn | PRMP IHB- DEFIS FIANAR |
| 2   | Parcelle Ilakakabe -Devant Bureau Commune Rurale Ilakakabe  | 15/11/2024 | 10h00   | PRMP IHB- DEFIS FIANAR |
| 2   | Parcelle Mahabo-Devant le Bureau de la DRAE Ihorombe face Kilibe Fanjakamandroso Ihosy            | 16/11/2024 | 07h30mn | PRMP IHB- DEFIS FIANAR |

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à ..... Le 23/10/2024

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS